

# Le « pognon de dingue » investi dans la protection sociale est efficace et apprécié par les Français

[mobile.lemonde.fr/societe/article/2018/06/21/le-pognon-de-dingue-investi-dans-la-protection-sociale-est-efficace-et-apprecie-par-les-francais\\_5318622\\_3224.html](http://mobile.lemonde.fr/societe/article/2018/06/21/le-pognon-de-dingue-investi-dans-la-protection-sociale-est-efficace-et-apprecie-par-les-francais_5318622_3224.html)

Publié À 06h36

Les comptes publiés jeudi par la Drees classent la France parmi les pays les plus actifs dans la lutte contre la pauvreté.

Par Isabelle Rey-Lefebvre



Opinion des Français sur l'intervention de l'Etat en matière économique et sociale  
Infographie Le Monde

La publication, jeudi 21 juin, des comptes de la protection sociale en France et en Europe tombe à pic dans le débat sur son coût et son efficacité, marqué par la sortie du président Macron sur le « pognon de dingue » mis « dans les minima sociaux » à la veille d'un grand discours sur le sujet, le 13 juin. Et alors que le gouvernement doit annoncer début juillet sa « stratégie de lutte contre la pauvreté des jeunes et des enfants ». La direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), organisme officiel du ministère de la solidarité et de la santé, répond que l'efficacité de ces aides est incontestable.

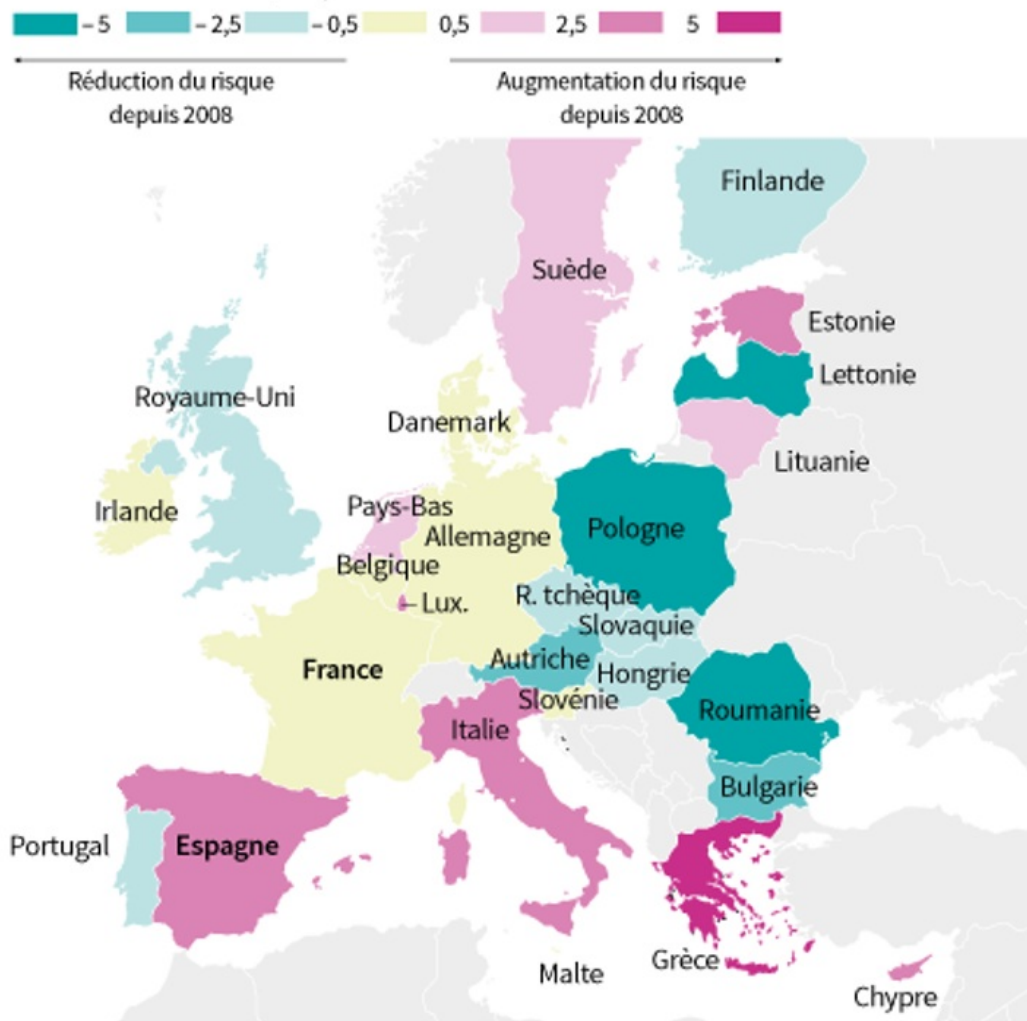
L'effort collectif de la France, en 2016, pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion atteignait 40,5 milliards d'euros, soit 1,8 % du produit intérieur brut (PIB), dont 26,6 milliards d'euros de minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation handicapé, minimum vieillesse), 11,9 milliards d'euros de prestations ciblées sur les ménages pauvres (prime pour l'emploi, aides des collectivités locales) et 2 milliards d'euros d'exonération de taxes d'habitation et foncière. En ajoutant la part des allocations logement et des prestations familiales distribuées aux ménages pauvres, respectivement 10 milliards et 6,4 milliards d'euros, le coût atteint 57 milliards d'euros, soit 2,6 % du PIB.

*« Ces dépenses pour la lutte contre la pauvreté sont dynamiques, commente Jean-Marc Aubert, directeur de la Drees. Elles ont, entre 2006 et 2016, progressé de 3 % par an, soit une hausse de 0,3 point de PIB. La France est, certes, le pays le plus dépensier d'Europe, et sans doute du monde, avec un système de protection sociale parmi les plus généreux [englobant tous les risques, santé, vieillesse...], mais qui fait reculer la pauvreté monétaire de la population de dix points, puisqu'elle passe de 24 %, avant redistribution, à 13,4 %. »*

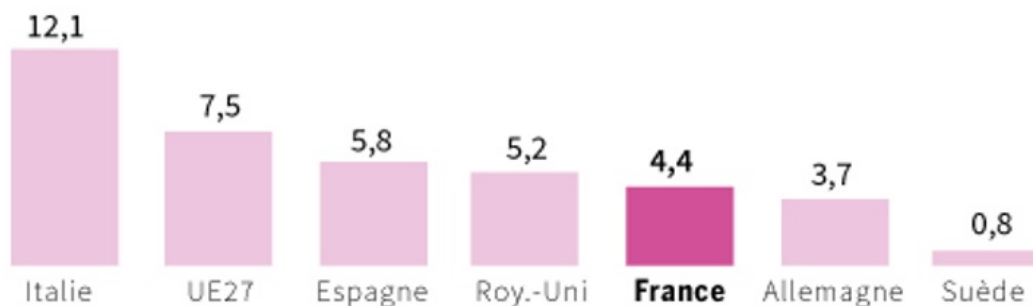
Le seuil de pauvreté monétaire concerne les personnes vivant avec moins de 60 % du niveau de vie médian, soit, en France, un peu moins de 1 000 euros par mois et par personne, 1 500 euros pour un couple. En comparaison, la part des personnes pauvres est de 15,9 % au Royaume-Uni, de 16,2 % en Suède, 16,5 % en Allemagne et 22,3 % en Espagne où elle a bondi après la crise de 2008. La France se distingue d'ailleurs en n'ayant, dans cette période, jamais réduit son soutien aux plus modestes. Elle l'a même plutôt accentué.

# 117 millions de personnes menacées de pauvreté dans l'Union européenne en 2016

ÉVOLUTION DU TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE ENTRE 2008 ET 2016, en points



PRIVATION MATÉRIELLE SÉVÈRE\* EN 2016, en % de la population



\* Incapacité forcée à couvrir les dépenses liées au moins à quatre éléments parmi les neuf biens ou services suivants : loyer, chauffage, viande, vacances, téléviseur, réfrigérateur, voiture, téléphone, dépenses imprévues.

INFOGRAPHIE LE MONDE

SOURCE : DREES

## La France, bon élève

Selon un autre critère, celui de « la privation matérielle sévère » de ménages qui, par exemple, n'arrivent pas à payer le loyer, doivent se passer de chauffage, de nourriture, de vacances et de téléphone pour boucler les fins de mois, la France est, là encore, dans les

bons élèves européens, avec 4,4 % de familles concernées, contre 7,5 % dans l'Europe entière, 5,8 % en Espagne, 5,2 % au Royaume-Uni, mais derrière l'Allemagne (3,7 %) et l'imbattable Suède (0,8 %).

En considérant un troisième critère, « *les personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail* », c'est-à-dire moins d'un jour par semaine, la France en compte 8,4 %, contre 8,5 % en Suède, 9,6 % en Allemagne, 11,3 % au Royaume-Uni et 14,9 % en Espagne.

L'Union européenne s'était, en 2008, engagée à éradiquer ces trois types de pauvreté à l'horizon 2020, avec l'objectif ambitieux d'en sortir 20 millions de personnes en dix ans, d'ici 2018. Les pays de l'Est, notamment Pologne et Roumanie, ont bénéficié de leur entrée dans l'Europe en réduisant de 6 millions le nombre de personnes pauvres. Mais ailleurs, la crise et les restrictions budgétaires ont fait des ravages, excluant socialement 6,8 millions de personnes, dont 90 % dans trois pays : Italie, Espagne et Grèce dont le taux de pauvreté a grimpé de 7,8 points entre 2008 et 2016. Dans le même temps, la France limitait les dégâts, n'ayant à déplorer « que » 300 000 pauvres en plus.

Et les Français sont attachés à leur généreux système de protection sociale, comme l'illustre le baromètre annuel d'opinion de la Drees (réalisé par BVA auprès de 3 000 personnes en face-à-face) : après la crise de 2008, une part croissante des Français s'étaient montrés critiques envers ce système, jusqu'à 25 % en 2011, mais, en 2017, seulement 18 % des personnes interrogées considèrent que la part du revenu national consacré à la protection sociale est excessive et 14 % que le système de Sécurité sociale coûte trop cher à la société.

A la question « faut-il maintenir le niveau des prestations plutôt que le diminuer en échange d'une baisse d'impôts et de prestations ? », le maintien est plébiscité par 81 % des personnes interrogées, alors qu'ils n'étaient que 63 % en 2012. Les aides aux personnes handicapés dépendantes et les allocations logements sont, de même, approuvées par plus de 70 % des sondés. Le diagnostic d'Emmanuel Macron est donc largement contredit par l'avis des Français ainsi interrogés.

Par Isabelle Rey-Lefebvre

Publié À 06h36